

LE POSTE Sous l'autorité du Chef du Service « Entreprises » de la Chambre d'agriculture, au sein d'une équipe de collaborateurs vous devrez réaliser pour le compte des exploitants agricoles les déclarations de surface PAC.

LES MISSIONS

- Lors de rendez-vous, **accompagner et conseiller** les agriculteurs dans leurs déclarations PAC 2019.
- **Enregistrer** les assolements et les données parcellaires 2019, sur **l'outil cartographique TELEPAC**.
- **Vérifier** l'ensemble des exigences du paiement vert et la complétude des déclarations.

LES CONDITIONS D'EMPLOI

Lieu d'exercice : Châteauroux (36) et bureaux décentralisés sur le département
Date de prise de poste : **15 mars 2019**
Durée du contrat : **CDD de 2 mois du 15 mars au 17 mai 2019**
Rémunération : selon convention collective de la Chambre d'agriculture de l'Indre
Permis de conduire et véhicule personnel (remboursement des frais selon le barème Chambre d'agriculture en cas d'impossibilité d'utiliser un véhicule de service)

LE PROFIL

Formation BTS agricole ou niveau Bac +2
bonne connaissance du fonctionnement d'une entreprise agricole
maîtrise des outils informatiques et pratique de logiciels de cartographie, la connaissance du logiciel TELEPAC serait appréciable.
Une connaissance de la réglementation agricole PAC serait un plus
Aptitude au travail en équipe, rigueur dans le suivi des procédures.

LES CONTACTS

Dossier de candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) à adresser **avant le 25 février 2019** à l'attention de :

Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture de l'Indre
Maison de l'Agriculture - 36022 CHATEAUROUX CEDEX
Pour tout renseignement complémentaire : Christophe PERIGORD
Tél : 02.54.61.61.04